



REHABILITATION d'un logement-RESTRUCTURATION et/ou REHABILITATION-EXTENSION de la mairie et annexes MAIRIE DE BEAUVOISIN-26170 BEAUVOISIN

INFORMATIONS GENERALES

Présent
Excusé
Absent
Convoqué
Diffusé
P E A C D

MAITRISE D'OUVRAGE et DIVERS									
TITRE	ORGANISME	REPRESENTANT	TEL/FAX/PORT.	MAIL	P	E	A	C	D
MAITRE D'OUVRAGE	MAIRIE DE BEAUVOISIN	THIRIOT Christian	T: 04.75.28.02.71	mariebeauvoisin@gmail.com	P				D
	507, route de Buis-Quartier La Grange 26170 BEAUVOISIN		T: 04.75.28.02.71 P: 06.84.98.05.39						
ACCOMPAGNEMENT à la MOA	CAUE de la Drôme	POUDEVIGNE Frédéric	T:04 75 79 04 03	fr-caue@dromens.org	E				D
	44, rue FAVENTINE-BP 1022 26010 VALENCE cedex		P: 06 11 92 17 76						
CONTRÔLE TECHNIQUE									D
COORDINATION SPS									D

MAITRISE D'ŒUVRE									
TITRE	ORGANISME	REPRESENTANT	TEL/FAX/PORT.	MAIL	P	E	A	C	D
ARCHITECTE	PATOIS Florent Architecte DPLG	PATOIS Florent	T:04.75.07.03.06	florent.patois@orange.fr	P				
	5, rue Lanterne 26600 TAIN L'HERMITAGE		P:06.74.98.30.73						
PAYSAGISTE	TERRA TOPIA SARL	DEROBERT Fanny	T:	fannyderobert@terra-topia.fr	P				
	2, allée Félix Rozier 26400 CREST		P:06.61.31.17.35						
ECONOMISTE	PROJECTIVE	RUMAK Ludovic	T:04.75.70.97.85	ludovic.rumak@wanadoo.fr					D
	70, rue de la république 26300 BOURG de PEAGE		F: P:06.29.73.80.16						
BE FLUIDES	BE ACT Fluides	CARREIRA Nelson	T:09.82.44.12.11	contact@beact.pro					
	4, rue Paul-Henri SPAAK 26000 VALENCE		F: P:06.15.87.64.35						
BE STRUCTURE	INGENIERIE CONSTRUCTION STRUCTURES	BLANC Maxime	T:04.87.96.01.45	ics@be-ics.com					D
	27, rue Henri Rey 26000 VALENCE		F: P:06.17.83.18.46						

DEROULEMENT DE LA REUNION :

Christian rappelle que cette réunion constitue la dernière réunion avant la phase opérationnelle de maitrise d'œuvre.

Présentation du projet par Florent PATOIS et Fanny DEROBERT

Rappel du déroulé des études.

Présentation du projet final (fonctionnalité intérieure) et des hypothèses d'aménagements extérieurs.

Présentation de l'hypothèse finale.

REMARQUES

LOGEMENTS

Le choix s'est porté sur deux logements pour des raisons économiques (ressources plus importantes pour la commune), pour des raisons techniques de réaménagement des espaces habitables actuels, et par une demande forte liée à des besoins de petits logements au sein de la commune.

Il est rappelé que seuls les logements conventionnés peuvent faire l'objet de subventions départementales. Celui de Beauvoisin répond à ce critère. Le CAUE a indiqué que plus de 70% des drômois sont éligibles à l'attribution de logements conventionnés.

MAIRIE

Taille des espaces (sanitaires et rangement)

Accès aux services techniques à basculer de l'autre côté (inverser les rangements pour un accès côté Nord)

TECHNIQUE

REFLEXION à avoir sur le granulé bois (peu adapté aux étages logements)

REFLEXION à avoir sur l'individualisation des compteurs (et notamment du chauffage)

ESPACES EXTERIEURS

UNANIMITE pour ne pas retenir la solution 3 qui supprime l'accès véhicules

La liaison véhicules doit être conservée au niveau du parvis

REFLEXION sur un mélange de la solution 1 et 2 (à retravailler)

Autres remarques :

- Sur la taille des arbres à supprimer dans l'angle pour assurer la visibilité en sortie de parking
- Conservation ou le prolongement d'une haie pour casser le vent de la montagne
- VIGILANCE sur l'accès véhicules PMR du fait de la différence de niveau
- PREVOIR un emplacement vélo avec porte vélos
- REVOIR le calibre de l'auvent (plus petit ou plus grand)
- PREVOIR d'intégrer du mobilier (espace parvis mais aussi patio) avec des bancs par exemple.

Tous ces éléments seront insérés dans les plans de l'avant-projet définitif.